

Oggetti del Consiglio

Oggetto del Consiglio n. 13 del 21 ottobre 2020 - Verbale

Objet n° 13/XVI du 21/10/2020

ÉLECTION DES ASSESSEURS RÉGIONAUX.

Le Vice-président MARGUERETTAZ, suite à la proposition du nombre et de l'articulation des Assessorats et des noms des Assesseeurs présentés par le Président de la Région (objets n° 8/XVI), invite le Conseil, aux termes de l'article 4 de la loi régionale n° 21 du 7 août 2007 et de l'article 8bis du Règlement intérieur pour le fonctionnement du Conseil régional, à procéder à l'élection des Assesseeurs régionaux.

Il relit la proposition du nombre et de l'articulation des assessorats et des noms des membres du gouvernement régional et rappelle que la votation des Assesseeurs régionaux a lieu au scrutin secret, par un seul vote, à la majorité absolue des Conseillers statutairement prévus, en cochant la case "SI/OUI" ou "NO/NON" du bulletin de vote, et que les bulletins portant des noms de personnes ou toute autre indication seront annulés, les Conseillers connectés par visioconférence voteront par procuration à une autre personne présente dans la salle du Conseil préalablement identifiée par les groupes respectifs, qui procédera à remplir le bulletin sur la base des indications reçues.

Après vote au scrutin secret effectué à la table de vote (le Conseiller DISTORT remplissant les fonctions de secrétaire et les Conseillers GROSJACQUES, RESTANO et MANFRIN remplissant les fonctions de scrutateurs) ayant donné les résultats suivants:

- Conseillers présents et votants: trente-cinq;
- Bulletins nuls: deux;
- Bulletins valablement exprimés: trente-trois;
- Bulletins blancs: deux.

Nombre de voix réunies:

- SI/OUI: vingt;
- NO/NON: onze;

Le Président du Conseil, au vu des résultats du vote, proclame élus, avec vingt voix favorables sur trente-cinq Conseillers votants, M. Davide SAPINET au poste de Assesseeur à l'agriculture et aux ressources naturelles, Mme Chiara MINELLI au poste de Assesseeur à l'environnement, aux transports et à la mobilité durable, M. Jean-Pierre GUICHARDAZ au poste de Assesseeur aux biens culturels, au tourisme, aux sports et au commerce, M. Carlo MARZI au poste de Assesseeur aux finances, à l'innovation, aux ouvrages publics et au territoire, M. Luciano CAVERI au poste de Assesseeur à l'éducation, à l'université, aux politiques de la jeunesse, aux affaires européennes et aux sociétés à participation régionale, M. Roberto BARMASSE au poste de Assesseeur à la santé, au bien-être et aux politiques sociales et M. Luigi BERTSCHY au poste de Assesseeur à l'essor économique, à la formation et au travail, avec la charge de Vice-président de la Région.

LE CONSEIL

prend acte et les Assesseeurs régionaux présents dans la salle, sur invitation du Président du Conseil, prennent place à la table du gouvernement.
